



POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

La Fédération Québécoise de Taekwondo s'engage à mener une gestion financière et budgétaire transparente, rigoureuse et efficiente. Les objectifs de sa politique financière et budgétaire sont les suivants :

1. Maximiser les ressources financières : la Fédération Québécoise de Taekwondo prendra toutes les mesures nécessaires pour maximiser les ressources financières telles que les cotisations, les subventions et les partenariats.
2. Optimiser les coûts : la Fédération Québécoise de Taekwondo s'engage à réduire les coûts et à optimiser l'utilisation des ressources en mettant en place une planification rigoureuse et en contrôlant les dépenses.
3. Équilibrer les budgets : la Fédération Québécoise de Taekwondo s'engage à équilibrer les budgets annuels en évitant d'accumuler des déficits ou des dettes.
4. Planifier sur le long terme : la Fédération Québécoise de Taekwondo s'engage à planifier sur le long terme en élaborant des projections budgétaires à moyen et à long terme pour garantir la viabilité financière de la fédération.
5. Fiscalité et transparence : la Fédération Québécoise de Taekwondo s'engage à respecter les obligations fiscales et les lois sur la transparence en veillant à ce que les documents financiers soient accessibles au public.



6. Communication financière : la Fédération Québécoise de Taekwondo fournira des informations financières claires et transparentes aux membres et aux partenaires pour renforcer la confiance dans la gestion des finances de la fédération.

7. Formation continue : la Fédération Québécoise de Taekwondo s'engage à assurer une formation continue à son personnel pour garantir une expertise financière de qualité pour la gestion financière de la fédération.

En conclusion, la Fédération Québécoise de Taekwondo est résolument engagée dans une gestion financière et budgétaire responsable pour un développement durable de ses activités sportives.